



HAL
open science

Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles – Introduction à la deuxième partie du dossier thématique

Thomas Debril, Gaël Plumecocq, Olivier Petit

► To cite this version:

Thomas Debril, Gaël Plumecocq, Olivier Petit. Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles – Introduction à la deuxième partie du dossier thématique. Développement durable et territoires, 2017, 8 (1), 7 p. 10.4000/developpementdurable.11648 . hal-01606528

HAL Id: hal-01606528

<https://hal.science/hal-01606528v1>

Submitted on 26 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 8, n°1 | Avril 2017

Modalités de qualification et de gestion des
ressources naturelles (2/2)

Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles – Introduction à la deuxième partie du dossier thématique

Thomas Debril, Gaël Plumecocq et Olivier Petit



Édition électronique

URL : [http://](http://developpementdurable.revues.org/11648)

developpementdurable.revues.org/11648

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Réseau « Développement durable et
territoires fragiles »

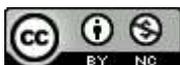
Édition imprimée

Pagination : 20 avril 2017

Référence électronique

Thomas Debril, Gaël Plumecocq et Olivier Petit, « Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles – Introduction à la deuxième partie du dossier thématique », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 8, n°1 | Avril 2017, mis en ligne le , consulté le 13 mai 2017. URL : <http://developpementdurable.revues.org/11648>

Ce document a été généré automatiquement le 13 mai 2017.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles – Introduction à la deuxième partie du dossier thématique

Thomas Debril, Gaël Plumecocq et Olivier Petit

- 1 Le second volet du dossier thématique consacré aux « Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles » comporte neuf textes qui complètent les dix articles parus en décembre 2016. Retraçons ici simplement quelques éléments structurants de ce dossier qui ont été plus particulièrement développés dans notre précédente introduction (Debril *et al.*, 2016).
- 2 En première approximation, deux pôles de travaux peuvent être distingués sur les modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles. D'un côté, un ensemble de recherches s'est attaché à décrire les processus de qualification, c'est-à-dire les processus par lesquels sont attribuées des qualités spécifiques aux ressources naturelles. Ils ont alors analysé finement la dynamique de production des savoirs sur ces ressources et cherché à mieux comprendre la diversité des compétences comme l'hétérogénéité des dispositifs techniques mobilisés par certains acteurs pour les objectiver. De l'autre côté, un ensemble de travaux a cherché à mieux connaître les modalités de gestion des ressources naturelles. Ils ont alors souligné la diversité des dispositifs réglementaires ou incitatifs participant du cadrage des modalités d'usage des ressources naturelles et ont pu décrire les difficultés associées à leurs modalités de gestion.
- 3 Pour autant, une analyse des textes réunis dans ce second volet met bien en relief le caractère simplificateur de cette bipolarité reposant sur un face-à-face positiviste entre des manières strictement scientifiques d'objectiver les ressources et des manières strictement politiques de les gouverner. En effet, les processus de qualification examinés ici rappellent bien que la nature n'est pas simplement une réalité biophysique qui attend d'être découverte par des lois scientifiques. Les savoirs sur la nature sont le résultat de

l'action d'une pluralité d'acteurs aux enjeux contrastés qui, en convoquant des compétences variées et des techniques diverses, participent de son objectivation négociée. Dans cette perspective, les processus d'objectivation peuvent être compris à la fois comme des processus de réduction de la nature conduisant à en ignorer simultanément certains aspects, et comme des processus de mise en forme cristallisant le résultat de dynamiques hétérogènes que le chercheur entend mettre à jour. De nombreux auteurs de ce volume s'interrogent ainsi sur les modalités par lesquelles ces processus participent du cadrage des modalités d'usage et de gestion légitimes de la nature et de la redéfinition des enjeux qui lui sont associée.

- 4 Ainsi, loin d'apparaître simplement comme une réalité préexistante qui s'imposerait aux acteurs de l'extérieur, les phénomènes de pollution analysés par Simon Calla (2017) dans une perspective pragmatique, sont le résultat d'un, ou plutôt de trois, processus de qualification. Le trouble que ressentent les pêcheurs en présence de poissons morts sur la rivière de la Loue (traversant le département du Doubs) marque en effet le point de départ de trois enquêtes distinctes permettant à l'auteur de déplier la diversité des dispositifs mobilisés pour caractériser la pollution des eaux. À l'enquête ordinaire conduisant les pêcheurs à mobiliser le regard et l'intuition dans un engagement direct avec la rivière, succède l'enquête de laboratoires, instrumentée et scientifique, plus distants de la Loue, avant que l'investigation ne se clôture par une enquête de nature plus juridique. Si cette dernière enquête conclut finalement au caractère non pollué des eaux, le lecteur, en suivant la spécificité de ces trois types d'investigations, aura paradoxalement mieux saisi la diversité des mécanismes par lesquels s'impose, ou non, la dimension polluée d'une rivière.
- 5 Les enjeux de qualification des ressources naturelles sont particulièrement forts lorsque les ressources en question sont « invisibles », comme c'est le cas pour les eaux souterraines. En analysant le contenu d'articles parus dans la presse indienne et les représentations visuelles qui les accompagnent, Audrey Richard-Ferroudji (2017) décrit comment le travail journalistique de « mise en visibilité » des eaux souterraines qualifie ces dernières. En distinguant différents registres de qualification (patrimoniale, en termes de droits, comme ressource, ou source d'émancipation) l'auteure identifie des manières légitimes d'en faire usage qui engagent des figures de gestionnaires privilégiées.
- 6 Pour autant, même lorsque les ressources naturelles se donnent à voir plus directement comme c'est le cas des ressources forestières, les enjeux de qualification restent vifs. Christelle Hinnewinkel, Sylvie Guillaume et Béatrice Moppert (2017) analysent la manière dont les discours écologiques justifient des pratiques de protection forestière dans les Ghâts occidentaux d'Inde, et comment les discours sur la ressource viennent en appui des pratiques d'exploitation. La mobilisation par l'administration forestière du vocable des services écosystémiques a ainsi permis d'écologiser une partie des arbres. Mais, contrairement au texte précédent, alors que la ressource est bien visible, cette manière de qualifier la forêt contribue aussi à invisibiliser les arbres présents dans les agro-forêts et passe ainsi sous silence les valeurs économiques et sociales de ces arbres.
- 7 Gabrielle Bouleau, Pierre-Luc Marchal, Michel Meybeck et Laurence Lestel (2017) recourent pour leur part à une lecture historique comparée de deux inventaires de la qualité des eaux réalisés sur la pollution des rivières en France (1959-1971) et sur le « bon état » des masses d'eau superficielles en Europe (2000-2013). Ils soulignent bien la dimension éminemment politique de la mesure, en mobilisant notamment les travaux d'Alain Desrosières sur les controverses liées aux espaces de commune mesure. La

commune mesure est définie comme un « espace d'équivalence, qui rend possibles comparaisons, calculs et négociations » (Desrosières, 2003 : 165). La construction politique de la structuration des deux espaces de commune mesure ici étudiés constitue leur objet d'analyse principal. En cela, le texte souligne que les choix des instruments de l'action publique sous-tendent un projet politique : répartition de l'effort de dépollution dans un objectif comptable pour la première période analysée, contrôle des agences de l'eau dans l'application de la directive cadre européenne sur l'eau pour la seconde.

- 8 Tandis que l'article précédent s'intéresse à l'évaluation ex-post de dispositifs de mesure mis en place sur la qualité de l'eau douce, celui rédigé par Anastasia Wolff, Natacha Gondran et Christian Brodhag (2017) explore ce qui se joue plus en amont de l'évaluation en analysant 18 outils d'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques recommandés aux entreprises. Trois critères, à savoir la crédibilité, la pertinence et la légitimité sont utilisés pour qualifier ces outils. Ceux-ci sont basés sur une évaluation biophysique, monétaire ou sur des indicateurs composites. Le choix d'un outil relève, selon les auteurs, d'un compromis entre les trois critères avancés. L'application du Modèle Crédibilité-Pertinence-Légitimité (CPL) permet d'identifier un total de 9 critères auxquels sont associés des scores qui permettent de comparer de cette manière les 18 outils. Cette analyse rend ainsi compte de la variété des approches développées par les entreprises en termes d'implication des acteurs, d'approches méthodologiques, de technicité et de finalité d'usage. Toutefois, l'analyse se limite ici aux caractéristiques des outils, en dehors de leur contexte d'application spécifique. Malgré tout, elle permet de souligner l'existence de différentes rationalités et systèmes de valeurs qui influencent les choix méthodologiques.
- 9 Si les processus de qualification apparaissent comme éminemment politiques et participent largement des modalités de gestion de la nature, les processus de gestion examinés dans ce dossier montrent de manière symétrique comment les politiques de la nature, en s'appuyant sur certains savoirs plutôt que d'autres, légitiment des modalités d'objectivation spécifiques pour en affaiblir d'autres. Les pouvoirs publics attendent fréquemment de la science un surcroît de rationalité et de légitimité leur permettant d'administrer effectivement la nature et de faire taire la critique. Pour autant, de nombreuses contributions reconnaissent que la science ne parvient jamais à dépolitiser totalement les débats et à quel point la mise en œuvre de politiques publiques ou de projets privés peuvent être l'occasion de requalifier la nature.
- 10 C'est bien ce que souligne Klervi Fustec (2017) à travers l'analyse des controverses associées à deux grands projets d'infrastructures hydrauliques en territoire palestinien. Sa contribution établit que les processus de qualification de la ressource en eau sont à la fois cadrés par les enjeux associés au conflit israélo-palestinien mais aussi des tentatives de recadrage des termes associés à ce conflit. Les bailleurs de fonds, en faisant de la disponibilité en eau un problème technique et de la création d'une usine de dessalement la solution, nous dévoilent ainsi une tentative de dépolitisation des débats par la science. De manière symétrique l'auteure met en évidence la diversité des stratégies mobilisées par les ONG dénonçant la dimension politique de ces grands projets d'infrastructures et s'appuyant sur d'autres manières de qualifier la ressource pour mieux peser sur les modalités de son partage.
- 11 La contribution de Sandrine Petit et Perrine Vandenbroucke (2017) révèle que la mise en œuvre de la « Trame Verte et Bleue » issue du Grenelle de l'environnement est adossée à une représentation scientifique fonctionnelle de réseaux écologiques qui vient masquer

l'hétérogénéité des représentations des agriculteurs participant pourtant largement de la mise en forme de cette nature ordinaire. En mobilisant des projections orthophotographiées des parcelles de différentes exploitations situées sur le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale Rovaltain Drôme-Ardèche, les auteures dévoilent ainsi la diversité des éléments du paysage qui fondent les continuités et discontinuités écologiques au prisme des pratiques agricoles. Plus que cela, l'analyse des modalités de qualification en termes de représentation permet de comprendre que ces éléments de nature, en structurant la continuité des rapports sociaux dans le temps et dans l'espace, structurent simultanément les continuités écologiques que cette politique publique entend privilégier.

- 12 L'article de Camille Rivière (2007) souligne de son côté comment le verdissement d'une politique publique adossée à des manières plus durables de caractériser les forêts vient buter sur une logique productiviste portée par des propriétaires luttant pour conserver la légitimité de modalités traditionnelles de gestion. En retraçant l'histoire d'un document de référence en matière de gestion forestière et en analysant sa mise en œuvre dans le Parc naturel régional des Alpilles en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'auteure étudie comment ce document est approprié, comment son caractère contraignant est désamorcé et finalement rendu compatible avec une logique d'exploitation des forêts plus économique. Dans cette perspective, l'auteure met en avant toutes les difficultés associées aux changements portés par les politiques publiques environnementales et tous les enjeux stratégiques associés aux processus de requalification dont elles sont a priori porteuses.
- 13 C'est bien toute la dimension stratégique associée à ces processus de qualification que permet d'aborder plus directement la contribution d'Émilie Dupuits et Géraldine Pflieger (2017) qui analysent la manière dont les réseaux transnationaux d'ONG dans le domaine de l'eau et des forêts contribuent à la redéfinition des normes internationales dans les arènes de débat sur ces deux enjeux. En s'appuyant sur deux cas d'études latino-américains, la Confédération Latino-américaine d'Organisations Communautaires de Services d'Eau et Assainissement (CLOCSAS) et l'Alliance Mésoaméricaine des Peuples et Forêts (AMPB), les auteures mettent en évidence la stratégie différenciée de ces deux réseaux transnationaux. La CLOCSAS ambitionne de se positionner comme un expert dans les arènes internationales et mobilise pour ce faire un discours sur l'eau comme bien commun global reconnaissant l'eau comme un droit humain universel tout en reconnaissant son caractère de bien économique. L'AMPB vise en revanche à se faire reconnaître comme un interlocuteur de poids, au niveau local, en recourant à une argumentation en termes de bien commun local et de droits territoriaux. Ces deux cas d'étude illustrent parfaitement la dialectique existante entre modalités de qualification des ressources (dans le cas des forêts) ou des services (dans le cas du service d'eau) et modalités de gestion, en insistant ici sur les niveaux de gestion (du local au global) de ces ressources et services.
- 14 Prenant acte du caractère trop simpliste de l'opposition entre des manières strictement scientifiques d'objectiver les problèmes environnementaux et des manières strictement politique de les solutionner, les contributions rassemblées dans ce dossier thématique permettent de mieux comprendre comment se redéfinissent mutuellement modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles. En dépliant, chacune à leur manière, la diversité des mécanismes associés à ces boucles de rétroaction, elles offrent des pistes

de réflexion stimulantes pour mieux penser nos rapports à l'action et aux savoirs en matière environnementale.

BIBLIOGRAPHIE

Bouleau G., Marchal P.-L., Meybeck M., Lestel L., 2017, « La construction politique de la commune mesure de la qualité des eaux superficielles en France : de l'équivalent-habitant au bon état (1959-2013) », *Développement durable et territoires*, vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11580>.

Calla S., 2017, « Des poissons morts, des enquêtes et des rivières différentes », *Développement durable et territoires*, vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11549>.

Debril T., Plumecocq G., Petit O., 2016, « Objectivation négociée et gestion contestée de l'environnement », *Développement durable et territoires*, vol. 7, n° 3, <http://developpementdurable.revues.org/11512>.

Desrosières A., 2003, « Comment fabriquer un espace de commune mesure : harmonisation des statistiques et réalisme de leurs usages », in M. Lallement, J. Spurk (dir.), *Stratégie de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Éditions, p. 151-166.

Dupuits É., Pflieger G., 2017, « The strategies of transnational grassroots networks to reframe global norms for the governance of water and forests », *Développement durable et territoires*, vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11636>.

Fustec K., 2017, « Qualifier la gestion de l'eau, se positionner par rapport au conflit. Le cas de l'usine de dessalement dans la bande de Gaza et du canal entre la mer Rouge et la mer Morte », vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11677>.

Hinnewinkel C., Guillaume S., Moppert B., 2017, « Écologisation des arbres dans les agroforêts des Ghâts occidentaux (Inde) », *Développement durable et territoires*, vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11527>.

Petit S., Vandenbroucke P., 2017, « La haie coupe, l'eau relie. Les continuités écologiques requalifiées par les agriculteurs », *Développement durable et territoires*, vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11575>.

Richard-Ferroudji A., 2017, « Ambivalence des eaux souterraines dans le journal *The Hindu* : promouvoir leur préservation tout en accueillant des justifications de leur exploitation », *Développement durable et territoires*, vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11526>.

Rivière C., 2017, « De la ressource "bois" à la forêt multifonctionnelle. Étude du plan simple de gestion forestière au sein du PNR des Alpilles », *Développement durable et territoires*, vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11597>.

Wolff A., Gondran N., Brodhag C., 2017, « Les outils d'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques recommandés aux entreprises : compromis entre crédibilité, pertinence et légitimité », *Développement durable et territoires*, vol. 8, n° 1, <http://developpementdurable.revues.org/11649>.

AUTEURS

THOMAS DEBRIL

Thomas Debril est ingénieur de recherches en sociologie à l'INRA (UMR AGIR 1248). Ses recherches portent essentiellement sur les modalités de qualification et de gestion de l'eau, thomas.debril@inra.fr

GAËL PLUMECOCQ

Gaël Plumecocq est chargé de recherches en économie, à l'INRA (UMR AGIR 1248) et chercheur associé au Laboratoire d'Étude et de Recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (LEREPS EA 4212). Il travaille sur les conditions de conciliation des objectifs environnementaux et économiques dans les activités agricoles, dans une perspective de développement soutenable, gael.plumecocq@inra.fr

OLIVIER PETIT

Olivier Petit est maître de conférences en économie à l'université d'Artois, chercheur au CLERSE (UMR 8019 CNRS-Lille 1) et directeur de la publication de la revue Développement durable et territoires. Ses recherches portent essentiellement sur les dimensions institutionnelles de la gestion de l'eau et des politiques de développement durable, olivier.petit@univ-artois.fr